

## Que faire en cas de corps étranger chimique dans l'œil ?

Les projections de produits chimiques dans les yeux créent des lésions dès les premières minutes. Il faut donc agir rapidement :

- ne frottez pas l'œil ;
- lavez-vous les mains ;
- enlevez vos verres de contact si vous en avez ;
- lavez tout de suite l'œil à l'aide d'un rince œil. Si vous ne disposez pas de rince-œil, lavez à grande eau, en vous servant de vos doigts pour le tenir ouvert le plus grand possible. Pour cela, abaissez la paupière inférieure avec le majeur d'une main. Soulevez la paupière supérieure avec l'index de la même main. Ces deux doigts doivent maintenir les paupières bien ouvertes. Placez votre œil sous le jet tiède du robinet le plus proche, ou versez de l'eau dans l'œil avec un contenant propre, sans arrêt et doucement. Faites-vous aider si possible. En effet, vous aurez tendance à fermer l'œil lorsque l'eau arrivera à son contact ;
- rincez au moins 15 minutes, en faisant tourner votre œil de bas en haut et de gauche à droite ;
- n'utilisez ni pansements ni bandages pour couvrir l'œil ;
- rendez-vous immédiatement dans un centre spécialisé en ophtalmologie et donnez au médecin la nature du produit projeté afin qu'il adapte au mieux le traitement.

Sur les chantiers, à l'atelier, à l'école... ayez toujours un flacon de rince-œil.

Les flacons de douche oculaire (ou flacons rince œil) s'ouvrent automatiquement par une simple rotation. La forme du flacon permet de canaliser le liquide vers l'œil sans perte inutile.

Les flacons de douche oculaire disposent d'une œillère simple qui aide à maintenir l'œil ouvert pendant le rinçage. Une fois l'œillère de la douche oculaire en place sur l'œil, le rinçage peut alors s'effectuer immédiatement : le liquide est conduit vers l'œil, puis vers les orifices de drainage.

## Que faire en cas de corps étranger solide dans l'œil ?

Consultez en urgence un ophtalmologiste dans un centre spécialisé si :

- vous avez reçu un corps étranger projeté violemment dans l'œil (éclat de métal ou de bois, par exemple) ;
- vous ressentez une douleur intense à l'œil ou votre vision est trouble ;
- vous avez un corps étranger coincé ou enfoncé dans le globe oculaire ;
- vous avez une plaie de l'œil.

Si la situation ne relève pas de l'urgence :

En premier lieu :

- ne frottez pas l'œil atteint ;
- lavez-vous les mains ;
- enlevez vos verres de contact si vous en avez.

Pour enlever le corps étranger, voici trois méthodes :

- soulevez la paupière supérieure et ramenez-la au-dessus de la paupière inférieure. Cela permet aux cils de la paupière inférieure de balayer la surface de l'œil et d'enlever le petit corps étranger (poussière, cil) ;
- clignez des yeux plusieurs fois et laissez l'œil évacuer le corps étranger ;
- faites couler de l'eau tiède sur l'œil sans le toucher, pour expulser le corps étranger et nettoyer l'œil.

Si vous n'arrivez pas à enlever le corps étranger, n'insistez pas. Par un geste maladroit, vous risqueriez de l'enfoncer plus profondément ou d'infecter l'œil.

